

**COMMUNE DE
SAINT-GENEST-MALIFAUZ**

Code Postal : 42660
Téléphone : 04 77 51 20 01
Fax : 04 77 51 26 71

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 24 FEVRIER 2023**

Délibération n° 2023-01-03

Date de la convocation : 18 février 2023

Nombre de conseillers en exercice : 23
Nombre de conseillers présents : 17
Nombre de procurations : 5
Votes : 22

Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0

Le vingt-quatre février deux-mil-vingt-trois à vingt et une heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-GENEST-MALIFAUZ, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Vincent DUCREUX, Maire de la commune.

Membres présents :

DUCREUX Vincent, SEUX Christian, ROCHETIN Pascale, TEYSSIER Michel, MANDON Geneviève, CHAVANA Jean Luc, THOUMY Denis, DUCHAMP Françoise, MERLE Evelyne, SANTIAGO François, FAURE Pascal, BASTY Jean Pierre, LAROIX Laurence, BESSON Hélène, EBOLI Laure, BASTY Cécile, LESCANNE Etienne

Procurations : ROCHETTE Yvette procuration à MANDON Geneviève
CROZET Hélène procuration à EBOLI Laure
ORIOU Jessica procuration à ROCHETIN Pascale
RAYMOND Jonathan procuration à SANTIAGO François
LARGERON Olivier procuration à SEUX Christian

Absents excusés : MASSARDIER Alexandre

Secrétaire : DUCHAMP Françoise

OBJET : AFFECTATION DES RESULTATS D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2022

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de procéder à l'affectation des résultats d'exploitation du *Budget Communal et des budgets annexes Eau, Assainissement, Camping et Cinéma*, figurant au compte administratif 2022.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- DECIDE les affectations suivantes :

Budget Communal :

- Résultat 2022 Excédent	408 132,92 €
- Affectation :	
• 1068 réserve pour investissement	400 000,00 €
• 002 excédent antérieur reporté	499 030,89 €

Service de l'Eau :

- Résultat 2022 Excédent	16 097,74 €
- Affectation :	
• 002 excédent antérieur reporté	111 380,27 €

Service de l'Assainissement :

- Résultat 2022 Déficit	- 18 788,97 €
- Affectation :	
• 002 excédent antérieur reporté	63 258,58 €

Camping La Croix de Garry :

- Résultat 2022 Excédent	35 208,47 €
- Affectation :	
• 1068 réserve pour investissement	120 000,00 €
• 002 excédent antérieur reporté	53 208,99 €

Cinéma Jules Verne :

- Résultat 2022 Déficit	- 12 847,72 €
- Affectation :	
• 002 Excédent antérieur reporté	15 266,84 €

ONT SIGNE AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRESENTS.

COPIE CERTIFIEE CONFORME. A SAINT GENEST MALIFAUZ, le 25 février 2023.

Le Maire

Vincent DUCREUX

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202244-20230224-2023-01-03-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/03/2023

